

06.12.2019 - 11:00 Uhr

La place pharmaceutique suisse en 2030: une industrie forte dans un environnement très concurrentiel

Zurich (ots) -

Le secteur pharmaceutique apporte une contribution déterminante à la qualité de vie ainsi qu'à la prospérité de la population suisse. Dans le même temps, la Suisse offre traditionnellement aux entreprises pharmaceutiques innovantes des conditions-cadres attrayantes. Pour autant, la Suisse cède progressivement du terrain face à la concurrence internationale. Afin de relever les différents défis qui se posent, l'élaboration d'une stratégie commune à tous les acteurs apparaît indispensable. Avec son rapport stratégique «La place pharmaceutique suisse en 2030» présenté aujourd'hui à Zurich, Interpharma formule des propositions pour que la Suisse conserve sa position de première place pharmaceutique d'Europe à l'horizon 2030.

Selon le dernier état des lieux dressé par BAK Economics dans le cadre de sa récente étude, le secteur pharmaceutique employait en 2018 quelque 46 800 personnes. La même année, les activités des entreprises pharmaceutiques ont également généré de l'emploi pour 207'000 personnes supplémentaires dans d'autres secteurs de l'économie suisse. En termes d'impact global, sa contribution à l'emploi s'établissait à 254 100 personnes environ, soit approximativement un actif sur vingt en Suisse. La valeur ajoutée directe générée par le secteur s'est élevée à quelque 36 milliards de francs. Par ailleurs, chaque franc de valeur ajoutée générée par l'industrie pharmaceutique a entraîné 73 centimes de valeur ajoutée supplémentaire dans d'autres branches de l'économie suisse. En 2018, la contribution globale à la valeur ajoutée apportée par les activités de production et de recherche de l'industrie pharmaceutique représentait quelque 62,1 milliards de francs - soit 9,3 % de la performance économique globale de la Suisse. Avec 38 % des exportations totales de marchandises en provenance de la Suisse pour quelques 88 milliards de francs, le secteur pharmaceutique est, de loin, la principale branche exportatrice du pays.

À l'horizon 2030 également, la Suisse doit rester l'un des principaux pôles pharmaceutiques mondiaux et continuer de profiter d'une innovation médicale de pointe financièrement viable ainsi que de la contribution de l'industrie pharmaceutique à la prospérité et à la qualité de vie de la population. Dans le rapport stratégique qui est présenté aujourd'hui, Interpharma se propose de livrer sa vision de l'avenir en définissant les mesures nécessaires à sa concrétisation. «Tant dans l'intérêt des patients que de l'économie nationale, il est aujourd'hui essentiel que le secteur pharmaceutique, la sphère politique et les autorités compétentes oeuvrent ensemble afin de renforcer la place pharmaceutique suisse à l'horizon 2030», exhorte René Buholzer, secrétaire général d'Interpharma.

Accélérer l'accès aux médicaments innovants

En 2030 également, les patients, la société et l'économie nationale doivent pouvoir profiter des bénéfices apportés par les médicaments innovants. «Notre objectif est de garantir un accès large et rapide aux médicaments innovants pour tous les patients en Suisse», déclare Jörg-Michael Rupp, président d'Interpharma et directeur de Pharma International, Roche. «Car l'arrivée de nouveaux médicaments plus efficaces, d'outils de diagnostic et de technologies médicales permet de vivre plus longtemps et en meilleure santé. L'ensemble de la société bénéficie de la possibilité de pouvoir mener une vie professionnelle quotidienne autonome».

Pour que les nouveaux médicaments puissent être autorisés selon des procédures prioritaires et accélérées, Swissmedic doit s'imposer dans le contexte international en tant qu'autorité indépendante et compétente dans le domaine des innovations. À l'avenir, les patients devront pouvoir bénéficier de médicaments innovants dès le premier jour de leur autorisation de mise sur le marché par Swissmedic («jour 0»). L'assouplissement des mécanismes de fixation des prix et des tarifs par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) stimule l'amélioration de l'efficacité dans le système de santé et assure un financement pérenne des traitements innovants.

À la pointe de la recherche et développement - y compris à l'ère du numérique

Pour un pays pauvre en matières premières tel que la Suisse, la recherche et développement revêt une importance de tout premier plan. Pour rester compétitif, le pôle de recherche s'appuie sur une protection moderne et efficace de la propriété intellectuelle ainsi que sur des conditions-cadres favorables aux activités de recherche et de développement dans le pays. «La numérisation et le progrès technique ouvrent de nouvelles approches de recherche», observe Matthias Leuenberger, président de Novartis Suisse et membre du Comité directeur d'Interpharma. «Ces dernières génèrent à leur tour d'importants potentiels en termes d'avancées médicales et de bénéfice pour les patients. Afin de pouvoir les concrétiser, les parties prenantes sont appelées à conjuguer leurs efforts.»

L'avancée de la numérisation va quant à elle modifier fondamentalement le mode de développement et d'utilisation des médicaments. Pour la place suisse, la création d'un écosystème intégré de données médicales de premier rang mondial à partir de données suisses, avec accès à des données internationales, apparaît déterminante. À l'échelle internationale, le transfert de données médicales depuis l'étranger vers la Suisse et inversement doit être garanti par le principe d'équivalence en matière de protection des données. Les outils à disposition doivent garantir une protection suffisante pour les données, les algorithmes et les résultats des analyses de données dont sont issues les thérapies innovantes. Enfin, il apparaît également essentiel d'améliorer les conditions-cadres pour la recherche clinique dans notre pays - en d'autres termes, de faire repartir à la hausse le nombre d'études cliniques qui y sont réalisées, et ce tant dans l'intérêt des patients que du pôle de recherche.

Un cadre solide en matière de politique économique: un avantage concurrentiel décisif au niveau mondial

Traditionnellement, la stabilité politique et la sécurité juridique sont deux grands points forts de la place suisse. Une érosion de ces deux atouts peut toutefois être observée ces dernières années, ce qui se reflète également dans l'évolution des indices internationaux correspondants. «Les investissements dans la recherche et développement requièrent un très haut niveau de sécurité tant en matière de planification que de stabilité juridique», rappelle Nicholas Franco, EVP & Chief Business Development Officer Actelion, a Janssen Pharmaceuticals Company of Johnson&Johnson et membre désigné du Comité directeur d'Interpharma. «Il s'agit ici d'entretenir un dialogue transparent avec la société et la politique quant à l'importance de l'industrie pharmaceutique pour la Suisse et aux conditions-cadres nécessaires pour l'avenir.»

Notamment grâce à son système de formation dual et aux interconnexions et coopérations internationales de ses universités, la Suisse occupe une bonne position en comparaison mondiale pour ce qui est de la qualité de sa formation professionnelle. Cet avantage doit non seulement être maintenu, mais également renforcé. L'accès à la main-d'oeuvre spécialisée et hautement qualifiée disponible à l'étranger grâce à la garantie de la libre circulation des personnes demeure lui aussi un facteur crucial pour la place pharmaceutique suisse. Par ailleurs, la Suisse doit continuer de s'affirmer face à la concurrence fiscale internationale et, dans le même temps, maintenir et développer des relations commerciales réglementées et stables avec l'UE et d'autres marchés d'exportation majeurs.

«Nous nous réjouissons d'ores et déjà d'un dialogue constructif avec tous les acteurs autour des mesures esquissées dans le rapport», conclut René Buholzer, secrétaire général d'Interpharma.

Les 10 principaux points pour assurer le renforcement de la place pharmaceutique suisse

1. Accélérer les procédures d'autorisation de médicaments innovants: pour que ces derniers puissent être mis plus rapidement à la disposition des patients en Suisse.

2. Assurer un accès large et rapide aux médicaments innovants: pour permettre à tous les patients de bénéficier de leur remboursement dès le premier jour de leur autorisation de mise sur le marché.

3. Récompenser l'innovation: pour que les coûts des médicaments demeurent dans un rapport raisonnable avec le bénéfice pour les patients et le système de santé ainsi qu'avec les investissements consentis par le secteur.

4. Garantir un système de protection des brevets moderne et efficace: pour que l'industrie pharmaceutique puisse continuer d'investir dans la recherche de médicaments innovants.

5. Accroître le nombre d'études cliniques en Suisse: pour que les patients puissent bénéficier d'un accès précoce à des thérapies susceptibles de leur sauver la vie.

6. Apporter la garantie de données médicales de qualité: pour favoriser l'amélioration des soins de santé et accélérer le progrès médical.

7. Recruter les meilleurs professionnels: pour que la Suisse puisse disposer de professionnels hautement qualifiés à tous les niveaux.

8. Renforcer la stabilité politique et la sécurité juridique: pour que l'industrie pharmaceutique reste un élément moteur dans la mise en place d'une économie durable.

9. Améliorer l'attrait de l'environnement fiscal: car un environnement fiscal attrayant garantit le maintien de l'activité dans le secteur pharmaceutique ainsi que la contribution de ce dernier à la prospérité du pays.

10. Assurer l'accès à des marchés d'exportation: pour que l'économie nationale suisse puisse profiter de l'important volume d'exportation du secteur.

Contact:

Cécile Riviere

Responsable communication Suisse romande Interpharma

Tel: +41 61 264 34 33

cecile.riviere@interpharma.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100838122> abgerufen werden.